

Métiers de l'audiovisuel, option : technique d'ingénierie et exploitation des équipements.

RNCP20698 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	323
Formacode(s)	46233
Code(s) ROME	L1505, L1509
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/10/2022

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Analyser la demande

Analyser la faisabilité

Préparer, configurer un ensemble d'équipements et s'assurer de son bon fonctionnement

Mettre en œuvre les équipements et les exploiter

Assurer la fluidité du trafic et la compatibilité des signaux en entrée et en sortie

Commutations des sources et transfert des éléments

Conformer et vérifier le produit fini effectuer des effets en direct

Garantir la sûreté de fonctionnement

Garantir la disponibilité des consommables et participer au renouvellement des équipements.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Métiers de l'audiovisuel, option : Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements contribue à la détermination, à la coordination technique, à la mise en œuvre et à l'exploitation des équipements relatifs à un projet audiovisuel en prenant en compte les impératifs artistiques, techniques, institutionnels, commerciaux et financier de la production.

Il garantit la qualité technique du signal et du flux ainsi que la sûreté et le bon fonctionnement des équipements et des systèmes en participant à leur maintenance préventive et curative.

Pour cela, il communique les informations indispensables aux responsables et aux autres membres de l'équipe, il contribue à la gestion des stocks, entretien des relations permanentes avec les services après vente des constructeurs et assure une veille technologique sur les équipements.

Ses relations avec les autres membres de l'équipe (responsables, membres des équipes de production et de réalisation) lui imposent de posséder une bonne culture littéraire et artistique, notamment dans le domaine de l'audiovisuel.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- société de productions audiovisuelles ;
- sociétés de prestation de service (production et postproduction) ;
- distribution et/ou revente de matériels ;
- chaînes de télévision, sociétés de production et de diffusion de « web TV », sociétés de diffusion.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- technicien duplication ;
- technicien de laboratoire ;
- technicien d'exploitation de régie finale ;
- technicien d'ingénierie ;
- technicien d'exploitation vidéo ;
- technicien de reportage ;
- technicien de trafic ;
- technicien de studio ;
- technicien de maintenance.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Universitaires, enseignants, professionnels

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 711 €
Selon la branche	6 000 € – 9 756 €
Prise en charge	Branches concernées
9 711 €	Valeur par défaut · 202 branches
9 756 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNE des Télécoms, CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel, CPNEFP des commerces de gros
7 000 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
9 327 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 730 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager
8 370 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/10/2022

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP886

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37022

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Enquête génération du Céreq (<http://www.cereq.fr/index.php/themes/Acces-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation>).

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20698/>